



Correspondance après harcèlement moral / menaces de mort

Par **Lelaom**, le **07/12/2009** à **11:53**

Bonjour,

Situation :

En décembre 2008, résidant en Allemagne, et suite à la séparation avec ma petite copine, celle-ci m'a « harcelé » via divers coups de téléphone répétitifs, des menaces de mort par courriel, et suivi de l'utilisation abusive de mes coordonnées bancaires et de mon compte Paypal (contenant à l'époque une carte de crédit périmée) afin de passer des achats non souhaités sur Internet, et la création de profils (en faisant penser que c'était moi qui les avais créés) sur des réseaux sociaux contenant des propos diffamatoires sur ma personne et mon employeur de l'époque.

Suite à ces événements, je suis allé déposer diverses plaintes au commissariat, afin de signaler ces abus, notamment les tentatives d'achats avec mes coordonnées bancaires. Plusieurs plaintes ont été prises en compte et enregistré. Le fonctionnaire de police avait alors indiqué que les éléments seraient transmis à la police judiciaire de Berlin afin d'ouvrir une enquête.

En avril 2009, j'ai décidé de retourner en France pour me rapprocher de ma famille. Tout était calme jusqu'à aujourd'hui où mon ex petite copine me recontacte par courrier recommandé. La lettre n'a pas encore été ouverte, et j'aurais souhaité savoir qu'elle était la démarche à suivre. Les fonctionnaires de police à Berlin m'ont bien dit qu'à partir du moment où je déposais plainte je ne devais absolument plus avoir de contact avec elle (je n'en ai d'ailleurs jamais eu après le dépôt de plainte).

Dois-je ouvrir cette lettre ? Puis-je aller porter plainte en France ? Dois-je contacter un avocat ?

Je ne souhaite pas vraiment prendre contact avec quelqu'un qui a abusé de mes informations personnelles, de mes informations bancaires de l'époque, et qui m'a menacé de mort. Je trouve que c'est même le comble qu'elle ose me recontacter après tout ça. Tout ce que je demande c'est qu'on me laisse tranquille et qu'elle arrête de s'acharner sur moi.

En vous remerciant par avance et en vous souhaitant une agréable journée.